

0301326D
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE ANDRE CHAMSON
1 AVENUE JEAN JAURES
30123 LE VIGAN CEDEX
Tel : 0467810177

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 27/11/2017

acte n° 16

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

MEL : pour le co-financement de rencontres avec Sébastien Joanniez dans deux classes de troisième, Marcus Malte dans deux classe de sixième, Marc Daniau dans une classe de quatrième et Cathy Ytak dans une classe de sixième dans le cadre du festival éclat de lire en partenariat avec l'association Kamishibai et la Maison des écrivains et de la littérature.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1